

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013



Pays du Ternois
8 place F. Mitterrand – 62130 St Pol-sur-Ternoise
03-21-04-08 - www.paysduternois.eu

CPIE Val d'Authie
25 rue Vermaelen – 62390 Auxi-le-Château
03-21-04-05-79 - www.cpie-authie.org



Permanence TVB :
Mélanie BEAUCHAMP
melanie.beauchamp@cpie-authie.org
ou 03-21-04-05-79 tous les jeudis

Conception : CPIE Val d'Authie (M. Beauchamp)
Relecture : Pays du Ternois (M. Soodts, C. Bachelet)
Crédit photo : CPIE Val d'Authie, AILES, Maison du Bois,
CPIE du Cotentin
Rédaction : M. Beauchamp, D. Berlemont, A. Deltour,
C. Fournier et M. Soodts

LA « BESTIOLE » DU MOIS



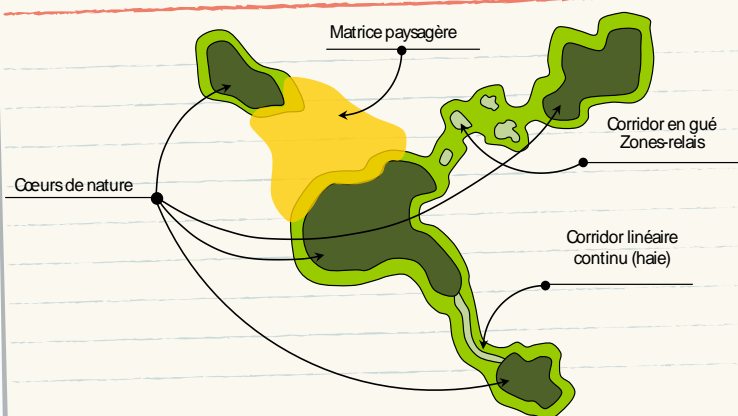
© Céline FONTAINE, CPIE Val d'Authie

La grenouille rousse (*Rana temporaria*) reconnaissable par la tache brune entourant l'œil et s'étirant sur l'arrière de celui-ci.

Qu'est-ce que la Trame verte et bleue

Le concept de trame verte et bleue (TVB) est basé sur la notion de réseau écologique issue de l'écologie du paysage. Cette TVB se compose d'éléments structurants que sont les cœurs de nature ou également appelés réservoirs de biodiversité et les zones relais ; ces éléments étant reliés entre eux par des corridors écologiques qui peuvent prendre différentes formes comme le montre le schéma ci-dessous :

Eléments d'une TVB



Le réseau écologique est composé de :

Cœurs de nature (CDN) ou noyaux de biodiversité

Les **Cœurs De Nature** sont des espaces exceptionnels du point de vue des caractéristiques écologiques ou de la diversité biologique. Ils abritent des écosystèmes originaux en plus ou moins bon état.

Zones relais

Les **Zones Relais** sont des espaces naturels où la présence d'espèces déterminantes n'a pas été relevée et qui présentent des conditions écologiques relativement favorables à la faune et à la flore. Ces espaces vont servir de base dans la définition des corridors écologiques potentiels.

Corridors biologiques

Les **corridors biologiques** ont pour fonction de permettre aux espèces de se déplacer pour se nourrir, pour échanger leurs patrimoines génétiques, pour coloniser ou recoloniser des territoires d'où elles ont disparu.

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à reconstituer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre leurs services. Une des particularités de la Trame verte et bleue est de s'intéresser aux espaces naturels en milieu rural aussi bien que ceux des milieux urbains et de viser la nature patrimoniale et ordinaire.

Le Pays du Ternois se caractérise par une TVB composée de plusieurs sous-trames à savoir la trame forestière (boisements, ceintures bocagères des villages, talus boisés...), la trame des milieux calcicoles (pelouses et coteaux calcicoles, ourlets calcicoles, anciens sites d'extraction de calcaire...), trame des zones humides (mégaphorbiaies, marais, boisements alluviaux, mares, tourbières...) et la trame des milieux aquatiques correspondant aux cours d'eau.



Différents niveaux de connexion de la trame forestière : du moins connecté (en haut) au plus connecté (en bas)

Quelle vision de la TVB pour le Pays du Ternois ?

Le Pays du Ternois s'est lancé depuis 2007 dans la démarche Trame verte et bleue, suite aux sollicitations et aides de la Région Nord – Pas-de-Calais. La première étape pour le Pays a été de se doter d'un document cadre regroupant un diagnostic du territoire, une cartographie du schéma de TVB et un programme d'actions. Le Pays avait retenu le CPIE Val d'Authie pour la réalisation de cette étude qui a débuté fin 2007 et s'est terminée début 2009. Cette première grande étape a été réalisée en collaboration avec les acteurs concernés et a permis d'enclencher une dynamique collective des acteurs locaux autour de la cohérence territoriale et de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Le programme d'actions issu de cette dynamique portée par les acteurs est basé sur une démarche volontaire des porteurs de projets et construit autour d'un mot d'ordre l'écologie de la conciliation.

En 2009, le Pays du Ternois et ses collectivités se sont lancés dans l'opérationnalisation de cette Trame verte et bleue et ont retenu quatre projets pilotes, aux échelles d'intervention différentes :

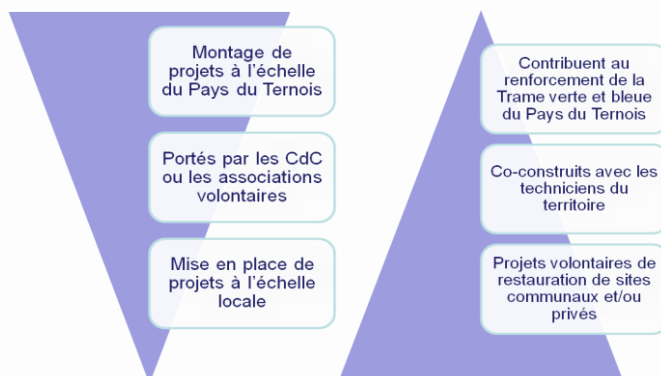
- Une étude pré-opérationnelle sur la restauration écologique des sentiers de randonnée en corridors à l'échelle du Pays ;
- Un projet de restauration des continuités écologiques au sein des villages « Villages durables et désirables » sur le territoire pilote de la Communauté de communes du Saint-Polois ;
- Deux projets communaux de restauration de zone humide : le marais communal de Tilly-Capelle et les sources de la Coquelaine à Bailleulles-Pernes.

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

Très rapidement, il s'est avéré que pour maintenir la dynamique collective, assurer le montage et le suivi de projets pilotes et accompagner les nouveaux porteurs de projet, une mission d'animation et d'accompagnement technique était nécessaire aux collectivités du Pays. Depuis 2009, cette mission a été confiée au CPIE Val d'Authie qui en partenariat avec le Pays du Ternois, font du Ternois l'un des territoires ayant déposé le plus de projet TVB à la Région et/ou au FEDER. Cette mission d'animation, financée les premières années par le FEDER, est prolongée jusqu'en 2014 grâce à la participation financière du Conseil Régional.

Le Pays a comme volonté de travailler à l'opérationnalité de la TVB selon une approche territoriale qui se veut à la fois ascendante (projets communaux) et descendante (projets portés par le Pays, les Communautés de communes ou les associations).



Ce numéro a pour but de vous dresser un panel des actions pilotes lancées en 2009 et des autres projets qui ont vu le jour sur la période 2009-2011.

La TVB étant l'un des axes prioritaires de la contractualisation Pays/Région, le Pays du Ternois a mis à jour en 2012 sa stratégie TVB pour les années 2012-2014.

PADHT « Plateforme Agriculture Durable et Habitats du Ternois »

La dynamique collective instaurée au cours de l'étude TVB a débouché en 2010 sur la **signature d'une charte partenariale de travail**, dénommée « Plateforme Agriculture Durable et Habitats du Ternois (PADHT) », entre la Fédération de Chasse du Pas-de-Calais, la Maison du Bois, le CPIE Val d'Authie, le GEDA et la Chambre d'Agriculture et rejoint en 2011 par le Pays du Ternois.

Les visées de cette plateforme sont de favoriser l'émergence, la complémentarité voire la synergie des opérations de préservation ou de développement agro-écologique de l'espace rural du Ternois.



Des projets pilotes

RESTAURATION DU MARAIS DE TILLY-CAPELLE

Né d'une volonté communale lors de l'étude Trame verte et bleue en 2008 et suite à la journée de rencontre Pays/Région, la commune a fait le choix de solliciter le Pays du Ternois pour l'accompagner au montage de leur projet. Le projet de la commune consiste en la restauration de la peupleraie du marais communal et a été retenu par les élus du Pays comme l'un des projets pilotes au sortir de l'étude du schéma de Trame verte et bleue en 2009.

Le site du marais de Tilly-Capelle situé en rive gauche de la Ternoise se compose d'une pâture sur un tiers du site et d'une peupleraie pour le reste. Cette dernière était en mauvais état en partie suite à la tempête de 1999. La commune souhaitait restaurer la partie plantée de peupliers soit 7 ha, où on trouvait il y a plusieurs dizaines d'années une zone humide marquée par la présence de belles mares.



Le Pays a confié l'accompagnement technique de la commune au CPIE avec qui il a été fait le choix de travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche, Maison du Bois, Conservatoire des Espaces Naturels, Centre Régional de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, Fédération Départementale et association locale de chasse, élus et agriculteurs riverains.

Les différents échanges avec ces partenaires ont débouché sur un projet dont la finalité est de redonner au marais son fonctionnement écologique avant la plantation de peupliers. Il en est ressorti un projet en plusieurs étapes à savoir, l'abattage des peupliers, la restauration d'un boisement alluvial sur une partie et une réouverture du marais sur la seconde, la restauration du fonctionnement hydraulique du marais, la restauration de mares et la mise en place d'un plan de gestion écologique du site. La volonté de la commune et la démarche de TVB mise en place par le Pays et le CPIE sont venues compléter le projet par l'ajout d'un volet pédagogique afin de pouvoir valoriser le projet auprès des habitants.



La conception d'un tel projet nécessitait que tous les acteurs prennent part à la réflexion. Il en est ressorti de devoir procéder en plusieurs étapes pour rendre le projet réalisable et le mener à son terme. Un premier dossier de demande de financements FEDER a été réalisé en 2009 permettant ainsi de financer l'abattage des peupliers, le reboisement alluvial et trois études spécifiques nécessaires avant la réalisation de l'ensemble des travaux (une étude hydraulique, une expertise écologique pour l'élaboration du plan de gestion, une étude de valorisation pédagogique).

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

RESTAURATION DES SOURCES DE LA COQUELINE A BAILLEUL-LES-PERNES

La commune de Bailleul-les-Pernes a également fait part au cours de l'étude TVB d'un projet de restauration de sources sur sa commune. Le site est une ancienne pâture non usitée aujourd'hui, d'où émerge une partie des sources de la Coqueline, affluent de la Nave.

Le CPIE, en accord avec le Pays du Ternois, a accompagné la commune pour le montage du dossier de demande de financement FEDER et suit la réalisation des actions prévues dans le premier dossier de financements.



Le projet comporte l'acquisition de la parcelle par la commune faite en 2010, une étude de plan de gestion écologique réalisée entre 2011 et 2012 par le Conservatoire des Espaces Naturels et la création d'un panneau pédagogique pour la fin de l'année 2012. Monsieur Bruyant, Maire de Bailleul-les-Pernes, souhaite que ce projet puisse être un atout écologique mais également pédagogique à destination des habitants.



« BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNES DU TERNOIS » LA BIODIVERSITE AU COEUR DE NOS VILLAGES

Les communes de la Communauté de Communes du Saint-Polois ont initié et expérimentent depuis 2009 un programme de **renaturation des terrains publics communaux**. Pour cela, les communes bénéficient de financements du **FEDER** (Fonds Européens de Développement Régional) et de la **Région Nord – Pas-de-Calais** pour l'implantation sur les terrains communaux, de bosquets, de bandes boisées, de parterres de vivaces et/ou de prairies fleuries. Ces derniers **mis en place à l'intérieur des centres de bourgs et de villages constituent des corridors écologiques et/ou des**

« Espaces de Nature Relais » permettant ainsi le renforcement contre les ruptures de corridors liées à l'urbanisation.

En valorisant les espaces communaux, ce projet de renaturation met également en valeur l'image du Pays du Ternois par la mise en oeuvre d'actions concrètes et visuelles, qui améliorent directement le cadre de vie des habitants. Depuis 2009, plus de la moitié des communes du Saint-Polois ont pu bénéficier d'un capital végétal (Plants et Graines) mis à leur disposition. Les projets ont été construits en concertation avec les élus ou les

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013



techniciens et adaptés aux problématiques et aux attentes locales. Les techniciens en charge de l'entretien de ces espaces de nature ont également eu l'opportunité de suivre une formation à la taille douce afin de pérenniser les actions entreprises.

« La commune d'Averdoingt a ainsi, grâce à ce dispositif, pu mettre en place un parterre de vivaces à l'entrée de la commune, un verger constitué de pommiers de Pays, des haies champêtres à l'intérieur du village et en périphérie, des plantations d'arbres,... M. Montel, maire de la commune, explique que les plantations ont permis de fédérer plusieurs jeunes entre 3 et 18 ans autour du projet. Ces derniers ont été fortement impliqués et intéressés par le projet. M. le Maire encourage la communauté de communes à

poursuivre la démarche. Les retours des habitants sont positifs. Le projet a permis d'embellir à moindre coût et dans une bonne ambiance générale cette commune rurale. »



En parallèle, un programme d'animations a été proposé aux scolaires : 9 classes réparties sur 8 communes ont ainsi pu découvrir la nature pour mieux préserver la campagne et ses richesses, autour de séquences d'animations sur le thème « De l'arbre à l'oiseau ».

A la vue du succès de la démarche jusque là uniquement testée par la Communauté de Communes du Saint-Polois, le programme tend à s'étendre progressivement sur l'ensemble du territoire du Pays du Ternois, à savoir depuis l'automne 2012, les Communautés de communes de la Région de Frévent et du Pernois.

L'ACTION SENTIER DU PROGRAMME TVB 2009

Dans la poursuite de la définition du schéma de Trame Verte et Bleue du Pays du Ternois, un travail a été réalisé sur des infrastructures linéaires déjà existantes et reconnues sur le territoire : les sentiers de randonnée.

Le Pays du Ternois, bénéficiant du soutien financier de la Région Nord-Pas-de-Calais et du fond européen FEDER, a missionné l'association AILES pour élaborer le plan d'« Aménagement, de valorisation écologique et de gestion durable » de 20 sentiers de petite randonnée (balisage jaune) du Pays du Ternois.

S'appuyant sur l'expertise du Comité Départemental de Randonnée Pédestre et du CPIE Val d'Authie, et utilisant les remarques et les conseils permanents de tous les acteurs du territoire, l'association AILES a pu mener à bien ce projet qui s'est déroulé en plusieurs phases, tout au long de l'année 2010 :

- Tout d'abord un diagnostic initial des 240 km de sentier a été réalisé afin de définir les linéaires présentant le plus fort intérêt écologique.

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

▪ Ensuite, sur la base de ce premier diagnostic, les élus du territoire appuyés par les techniciens des structures partenaires, ont retenu un linéaire de 130 km qui a fait l'objet d'un diagnostic écologique approfondi. Ce diagnostic a permis de définir précisément quelles espèces étaient présentes le long des sentiers et les solutions à envisager pour gérer ces linéaires sans dommage pour la faune et la flore.

▪ Après confrontation des résultats des inventaires et des premières pistes de réflexion avec des groupes de travail réunis selon 4 thématiques (agriculture, biodiversité, randonnée, élus et collectivités), un programme d'actions a été proposé. Ce programme reprend en détail toutes les actions à effectuer pour améliorer la biodiversité le long des sentiers tout en rétablissant un bon état général de ceux-ci pour le confort des promeneurs.

▪ Enfin, en début d'année 2011, l'ensemble des documents produits (diagnostic écologique, programme d'actions et plan de gestion) ont été validés par le comité de pilotage réuni à Pernes-en-Artois.

Au terme de l'étude, un projet global portant sur le **"Renforcement de la trame verte par la gestion écologique des chemins de randonnée et des zones de talus communaux"** a été retenu par les élus et devrait voir le jour avec la programmation 2012-2014 de la Trame verte et bleue du Pays du Ternois.



Des projets complémentaires

REHABILITATION DES SOURCES DE LA NAVE A FONTAINE-LES-HERMANS

Le CPIE Val d'Authie accompagne également le Syndicat de la Vallée de la Nave, dans le cadre d'un projet de **réhabilitation d'un ancien site de captage d'eau potable**

situé sur la commune de Fontaine-les-Hermans. Le syndicat, responsable de la distribution de l'eau potable, par le biais de son Président M. Bigot, a répondu favorablement au dispositif TVB mis en oeuvre sur le Pays du Ternois, pour restaurer ce site de source à l'origine d'un cours d'eau dit la «Nave» sur le Bassin versant du SAGE de la Lys (Clarence Amont).

Actuellement, les installations de l'ancienne station de pompage, fermée dans les années 1990, perturbent le fonctionnement hydro-écologique du site. L'objectif est donc de restaurer le lit du cours d'eau et la zone humide adjacente et ainsi créer une zone propice au développement d'une mosaïque d'habitats rivulaires et aquatiques.



La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

Les élus, très investis dans le projet, souhaitent également pouvoir valoriser pédagogiquement les



actions entreprises par la mise en place notamment de panneaux pédagogiques et d'une table d'orientation.

Une étude hydraulique pré-opérationnelle est actuellement en cours afin d'évaluer les différents travaux de restauration à entreprendre.

L'ampleur financière de ces derniers est conséquente avec des montants estimés de plus de 60 000 euros. Mr Bigot, Président du syndicat, est conscient que les aides financières de l'Europe, de la Région et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie sont indispensables afin de mener à bien ce projet. Il souligne tout de même la lourdeur administrative du montage de tel dossier de demande de financements.

RENATURATION ET VALORISATION D'UNE ANCIENNE PEUPLERAIE EN CORRIDOR BIOLOGIQUE BOISE SUR LA COMMUNE DE BONNIERES

La commune de Bonnières a également entrepris un projet de renaturation et de restauration d'une ancienne friche en corridor biologique boisé. Cette parcelle linéaire d'un hectare est bordée par deux haies mixtes et se termine au sud par un boisement de feuillus sous peupleraie.



Se basant sur l'existant, le projet consiste en la mise en place de plantations mixtes d'espèces variées et locales, et à la préservation et la mise en valeur de la richesse écologique du site, notamment par la mise en œuvre d'un sentier à caractère pédagogique. La commune s'est également engagée à pérenniser le projet par la mise en place d'une gestion et d'un entretien durable de la zone réhabilitée.



Le projet, évalué à environ 11 500 euros, a reçu à hauteur de 80 % le soutien financier du FEDER dans le cadre d'un appel à projet régional TVB. M. Faÿ, Maire de la commune de Bonnières, souligne également les difficultés que peuvent rencontrer des communes rurales sans personnel spécialisé afin de monter de tels dossiers de demande de financement.

L'accompagnement technique du CPIE Val d'Authie a donc été fortement apprécié, et a permis dans une bonne « entente » de rechercher ensemble comment

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013



valoriser cette parcelle sans vocation dans le cadre du renforcement de la Trame verte locale.

Monsieur le Maire indique également que l'aide financière de l'Europe est très intéressante, et a permis de valoriser une partie du patrimoine de la commune. M. Faÿ souhaite ainsi montrer qu'une commune à forte vocation agricole (plus de 70%), peut aussi, à son échelle, adhérer au schéma de la TVB du Pays du Ternois, en valorisant des petits corridors écologiques. Un petit projet certes, mais à forte reconnaissance locale et régionale.

Pour information :

Un investissement humain est nécessaire à ces projets principalement liés au montage, au suivi du dossier de financement et à l'accompagnement des prestataires. Cet investissement est d'autant plus important pour les petites communes du Ternois, comme par exemple la commune de Tilly-Capelle pour laquelle c'était leur première expérience de ce type. Conscients de ce contexte, le Pays du Ternois et le CPIE sont à la disposition des communes du Ternois pour les accompagner sur le volet technique dans ces démarches de projets TVB et de restauration écologique. Il est important de faire remarquer que même si ces dossiers de financements peuvent avoir une certaine lourdeur administrative, ils permettent d'obtenir des financements qui peuvent aller jusqu'à 80% du coût du projet, dans la limite des actions prises en compte par les financeurs.

Des projets connexes

PLANTATIONS DE HAIES : ANNEE RECORD POUR LA FDC 62

L'année 2011 était déjà une date à retenir car elle marquait les 20 ans d'action du monde de la chasse dans l'aménagement du territoire avec un bilan de plus de 160 kms de haies plantées. L'année 2012 sera aussi à garder en mémoire comme saison record en termes d'investissement sur le terrain. Pas moins de 22 000 arbres et arbustes ont trouvé leur place dans les paysages de notre département. Plantations de haies, aménagement de pylônes, renforcement de talus, plus d'une centaine de projets se sont concrétisés. Ce résultat est possible grâce à l'animation menée auprès des réseaux locaux. Rien que sur le Ternois, 25 projets ont vu le jour.

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais a bénéficié de l'aide financière de l'AFAC, Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre. Cette structure anime, pour une fondation privée, un fonds d'aide à la plantation de haies. Cette participation nous aura permis d'améliorer notre impact sur l'environnement. Depuis cette année, nos plantations sont installées avec un paillage biodégradable, dont le surcoût est couvert par l'aide.

Un certain nombre de territoires sont déjà au travail pour préparer les réalisations de la prochaine saison que nous espérons aussi florissante. Définition des sites de plantations, négociation avec les propriétaires et agriculteurs, préparation des lieux, un travail qui doit être mené bien en amont pour garantir la concrétisation des projets. La clé de la réussite est souvent dans les relations quotidiennes que nous entretenons avec les autres acteurs du monde rural. C'est avec cette connaissance du terrain, notre expérience et nos compétences sur la haie et l'envie d'améliorer les conditions de vie de la faune que nous essayons de contribuer, à notre échelle, à cette volonté de renforcer la Trame Verte et Bleue.

Pour plus d'informations :
Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais
Tél. : 03-21-24-23-59

SENSIBILISATION DES HABITANTS SUR LA BIODIVERSITE

Les habitants du Ternois peuvent participer à la découverte de la biodiversité présente chez eux par l'intermédiaire de quatre actions suivies par le CPIE.

- OVNI « Objets Volants Nocturnes Identifiables » qui permet de découvrir les animaux nocturnes qui peuvent trouver refuge dans les habitations ou les jardins comme les Chauves-souris, les rapace nocturnes et les papillons de nuit ;
- Un Dragon ! Dans mon Jardin ? destiné à sensibiliser les habitants sur les amphibiens et les reptiles habitant les mares, les caves ou les jardins des particuliers ;
- ABC « Atlas de la Biodiversité des communes », projet national à l'heure actuelle mis en place sur les communes de Willencourt, Buire-au-Bois et Auxi-le-Château, permettant de rencontrer les habitants, de les informer sur la faune et la flore sauvage qu'héberge leur maison et de les conseiller sur les petits aménagements et gestes qu'ils peuvent faire pour les favoriser ;
- Les diagnostics AGRODIV réalisés chez cinq agriculteurs en partenariat avec les acteurs de la PADHT, ont consisté en une expertise de la faune, de la flore et des éléments naturels et semi-naturels présents dans l'exploitation permettant d'informer de manière précise l'agriculteur sur la biodiversité présente dans son exploitation et de lui proposer des actions pour la favoriser.

Pour plus d'informations :

CPIE Val d'authie

Céline FONTAINE

Tél. : 03-21-04-05-79

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

UN PARTENARIAT GAGNANT POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE DU TERNOIS

Le 1^{er} mars dernier, la commune d'Eps a connu une animation particulière. Rien de perturbant pour les habitants du village mais il y avait du monde dans les champs pour la plantation d'une haie. Dans le cadre du programme de lutte contre l'érosion sur la Communauté de Communes du Pays d'Heuchin, une plantation a été réalisée, 500 m de haie bocagère sur le haut d'un talus. Ce projet a vu le jour grâce à la participation de différents acteurs, en premier lieu, la Communauté de Communes du Pays d'Heuchin qui chapeaute le projet, accompagnée financièrement par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le Conseil Général du Pas-de-Calais. Il y a aussi les partenaires techniques, spécialistes de ces programmes de lutte contre l'érosion, que sont la Chambre Régionale d'Agriculture et le Syndicat Mixte du SAGE de la Canche. Enfin, la Maison du Bois a apporté son regard technique pour la conception de la haie.



Cette plantation a reçu le soutien financier de l'AFABC, Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre. C'est justement grâce à cette dernière qu'une dizaine de personnes, de différents horizons de la région, est venue s'initier à l'art de la plantation. Durant deux heures, plus de 100 m de haies ont été installés. Le but de cette action était de sensibiliser ce public, plutôt urbain, aux intérêts multiples des haies. Le reste de la plantation a été réalisé par les équipes de la Communauté de Communes. En plus du rôle anti érosif, il est à noter que cette haie relie deux bois et nous espérons qu'elle formera dans le futur un corridor efficace entre ces deux entités.



Pour plus d'informations : Arnaud DELTOUR
Maison du Bois – Tél. : 03-21-47-70-21

La TVB^{oise} du Ternois

Numéro 10 – Février 2013

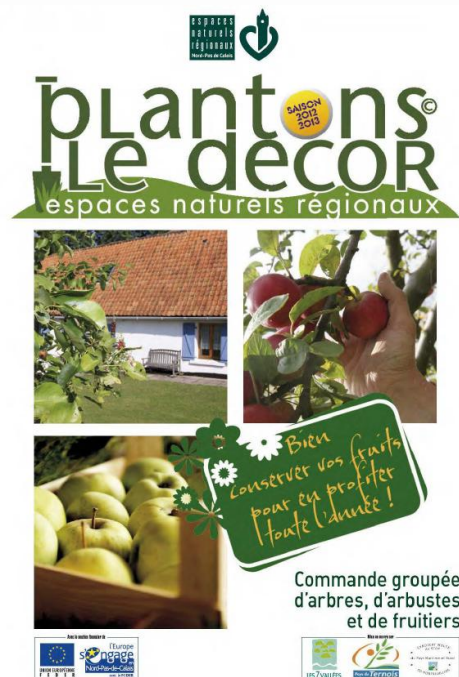
OPERATION PLANTONS LE DECOR

Initiée dans les Parcs naturels régionaux du Nord Pas-de-Calais, il y a plus de vingt ans, l'opération Plantons le décor[®] vise à lutter contre la banalisation voire la disparition des paysages traditionnels en favorisant la réintroduction d'essences locales d'arbres et d'arbustes et de variétés fruitières dans leur territoire d'origine.

Elle offre ainsi aux particuliers, aux collectivités et à leurs établissements scolaires, aux entreprises, une alternative aux plantations monospécifiques qui appauvrissent la biodiversité en leur proposant, au travers d'un dispositif original d'animation et d'une commande groupée, des végétaux adaptés aux conditions pédoclimatiques de notre région.

En 2012, l'Opération Plantons le Décor a de nouveau très bien fonctionné. 70 commandes ont été passées, soit 2 735 arbres et arbustes livrés, le samedi 15 décembre à Saint Pol sur Ternoise.

Nous vous rappelons que cette opération a lieu chaque année, à la même période. La Maison du Bois se tient à votre disposition pour vous conseiller sur le choix des essences et vous donner des astuces pour réaliser vos plantations.



Pour tout renseignement, adressez-vous à :

Maison du Bois : ☎ 03.21.47.70.21 – Fax : 03.21.47.70.22 Mail : maisondubois@wanadoo.fr

Pays du Ternois : ☎ 03.21.04.08.23 – Fax : 03.21.04.08.24- Mail : contact@paysduternois.eu

CALENDRIER DES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITE

« Chantier Nature : Pose d'une barrière piège pour les amphibiens »

Samedi 16 février à 9h30 à Ligny-sur-Canche, venez aider à participer activement à la préservation des amphibiens en construisant une protection le long d'une route en partenariat avec le CEN, le GNT et le CPIE Val d'Authie.

Gratuit, inscription obligatoire au 03.21.54.75.00 et Pique-nique offert par la commune

Prévoir une tenue adaptée - Lieu du rendez-vous à confirmer lors de l'inscription

« Atelier : Greffage de pommiers »

Samedi 9 mars à 8h45, au CPIE Val d'Authie (Auxi-le-Château), venez apprendre à greffer des fruitiers avec un professionnel.

Tarifs : 17€ + 1€ par pied greffé – Rendez-vous au CPIE Val d'Authie – Attention inscription jusqu'au 1^{er} mars au 03.21.04.05.79

« Sortie nature: Fréquence grenouille »

Dimanche 10 mars à 9h, venez découvrir les amphibiens et participer au suivi de la « barrière piège » d'Auxi-le-Château.

Gratuit – Inscription obligatoire au 03.21.04.05.79 – Rendez-vous au CPIE Val d'Authie – Prévoir une tenue adaptée

« Sortie – Atelier : Nuit de la chouette »

Samedi 23 mars à 20h, venez découvrir les rapaces nocturnes et apprendre à les observer avec vos oreilles.

Gratuit – Inscription obligatoire au 03.21.04.05.79 - Rendez-vous au CPIE Val d'Authie (Auxi-le-Château)

Prévoir des chaussures de marche, vêtements chauds et lampe torche

« Colloque Régional : Les espèces exotiques envahissantes en Nord – Pas-de-Calais, de la connaissance à l'action »

Jeu 21 mars et Vendredi 22 mars, à l'Hotel du Département (Rue Ferdinand Buisson, Arras),

Organisé par le CPIE Val d'Authie en collaboration avec la DREAL et le Conseil Général 62.

Inscription obligatoire : colloque.eee@cpie-authie.org – Renseignement : franck.bedouet@cpie-authie.org ou 03.21.04.05.79

